

AVIS DES SOCIETES (*)

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL RISQUE TUNINVEST - SICAR

Siège social : Immeuble Iris – Les Berges du Lac – 1053 Tunis

La Société TUNINVEST SICAR publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2006, accompagnés du rapport du commissaire aux comptes, Mr Fayçal DERBEL.

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2006

(exprimé en dinars)

	30 Juin			31 Décembre			30 Juin			31 Décembre		
Notes	2006	2005	2005	Notes	2006	2005	2005					
ACTIFS												
ACTIFS NON COURANTS												
Immobilisations financières	6 290 432	6 299 952	6 475 877									
Moins : provisions	(510 354)	(695 354)	(510 354)									
3	<u>5 780 078</u>	<u>5 604 598</u>	<u>5 965 523</u>									
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	<u>5 780 078</u>	<u>5 604 598</u>	<u>5 965 523</u>									
ACTIFS COURANTS												
Autres actifs courants	4 520 941	1 356 412	358 787									
Placements et autres actifs financiers	5 2 097 586	1 633 493	2 667 769									
Liquidités et équivalents de liquidités	17 704	16 350	3 132									
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	<u>2 636 231</u>	<u>3 006 255</u>	<u>3 029 688</u>									
TOTAL DES ACTIFS	<u>8 416 309</u>	<u>8 610 853</u>	<u>8 995 211</u>									
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS												
CAPITAUX PROPRES												
Capital social	6 279 000	7 350 000	7 350 000									
Réserves	354 597	307 755	307 755									
Actions rachetées	(2 277)	(41 473)	(75 771)									
Résultats reportés	480 000	421 241	421 241									
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	<u>7 111 320</u>	<u>8 037 523</u>	<u>8 003 225</u>									
Résultat de la période	822 016 *	111 920 *	515 603									
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTAT	<u>6 7 933 336</u>	<u>8 149 443</u>	<u>8 518 828</u>									
FONDS DE CAPITAL RISQUE	<u>7 57 080</u>	<u>57 080</u>	<u>57 080</u>									
PASSIFS												
PASSIFS NON COURANTS												
Provisions pour risques et charges	-	175 000	-									
PASSIFS COURANTS												
Autres passifs courants	8 425 893	229 330	419 303									
TOTAL DES PASSIFS	<u>425 893</u>	<u>404 330</u>	<u>419 303</u>									
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	<u>8 416 309</u>	<u>8 610 853</u>	<u>8 995 211</u>									

* Résultat semestriel avant impôt

(*) Le CMF a invité la société à établir les notes à l'état de résultat, à fournir une estimation de l'impôt de la période et à prendre les mesures nécessaires pour établir, à l'avenir, des situations intermédiaires après constatation de l'impôt de la période et ce, conformément à la norme comptable n° 19 relative aux états financiers intermédiaires.

ETAT DE RESULTAT

(exprimé en dinars)

	Notes	30 Juin		31 Décembre
		2006	2005	2005
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus des titres		944 923	211 261	552 671
Revenus des placements monétaires		7 403	21 329	36 555
Autres revenus		207	290	41 143
Total des produits d'exploitation		952 533	232 880	630 369
CHARGES D'EXPLOITATION				
Dotations aux provisions		-	-	129 590
Autres charges d'exploitation		130 517	117 550	221 087
Total des charges d'exploitation		130 517	117 550	350 677
RESULTAT D'EXPLOITATION		822 016	115 330	279 692
Autres gains ordinaires				330 055
Autres pertes ordinaires		-	(3 410)	(93 506)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		822 016	111 920	516 241
Impôts sur les sociétés		-	-	(638)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		822 016 *	111 920 *	515 603

* Résultat semestriel avant impôt.

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(exprimé en dinars)

	Notes	30 Juin		31 Décembre
		2006	2005	2005
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat		822 016	111 920	515 603
Ajustements pour :				
Provisions		-	-	129 590
Reprise sur provisions		-	-	(330 051)
Plus values sur cessions d'immobilisations financières		(382 847)	-	(293 107)
Variations des :				
Autres actifs courants	4	(162 154)	270 647	78 853
Placements et autres actifs financiers	5	311 100	387 204	(533 582)
Autres passifs courants	8	6 590	(4 417)	6 653
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		594 705	765 354	(426 041)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(473 709)	-	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		1 301 084	125 385	1 337 860
Rachat par la société de ses propres actions	6	(1 870)	(618)	(34 916)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		825 505	124 767	1 302 944
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	6	(440 227)	(398 567)	(398 567)
Décassement suite à la réduction de capital	6	(965 411)	(486 058)	(486 058)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		(1 405 638)	(884 625)	(884 625)
Variation de trésorerie		14 572	5 496	(7 722)
Trésorerie au début de la période		3 132	10 854	10 854
Trésorerie à la clôture de la période		17 704	16 350	3 132

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société Tunisienne d'Investissement est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 2 Mars 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, avec un capital de D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 15 Mai 1998 a décidé la transformation de « TUNINVEST – SICAF » en société d'investissement à capital risque. En conséquence la société prend la dénomination de « TUNINVEST – SICAR »

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 avril 2004 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 10.000.000 à D : 7.850.000 selon les modalités suivantes :

- La réduction de la valeur nominale de 1.000.000 d'actions en la ramenant de 10,000 Dinars à 8,000 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 2,000 Dinars par action.

- L'annulation de 18.750 actions conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, rachetées conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 permettant de ramener le capital à D : 7.850.000, soit 981.250 actions de 8,000 dinars chacune.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 mai 2005 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 7 850 000 à D : 7.350.000 selon les modalités suivantes :

- La réduction de la valeur nominale de 981.250 d'actions en la ramenant de 8,000 dinars à 7,500 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 0,500 Dinars par action.

- L'annulation de 1.250 actions conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, rachetées conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 permettant de ramener le capital à D : 7.350.000, soit 980 000 actions de 7,500 dinars chacune.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 19 mai 2006 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 7 350 000 à D : 6.279.000 selon les modalités suivantes :

- La réduction de la valeur nominale de 980.000 d'actions en la ramenant de 7,500 dinars à 6,500 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 1,000 Dinars par action.

- L'annulation de 14.000 actions conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, rachetées conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 permettant de ramener le capital à D : 6.279.000, soit 966 000 actions de 6,500 dinars chacune.

La société a pour objet, la participation pour son propre compte ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment, des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, des entreprises implantées dans les zones de développement régional, des entreprises objet d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques, ainsi que des entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques.

La société est régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988 relative aux sociétés d'investissement, telle que modifiée par les lois n° 92-113 du 23 Novembre 1992, n° 95-87 du 30 Octobre 1995 et n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

En vertu de l'article 48 § VII quater, la société est autorisée à déduire du bénéfice imposable, les plus values de cession des actions et des parts sociales réalisées.

Par ailleurs, la société a opté en 1998 pour l'assujettissement partiel à la taxe sur la valeur ajoutée.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états intermédiaires par rapport aux états financiers annuels arrêtés au 31 Décembre 2005.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30-juin		31 Décembre
	2006	2005	2005
Titres de participation	4 147 092	4 731 479	4 488 612
Titres immobilisés	1 018 226	912 266	1 018 226
Créances immobilisées (A)	661 664	823 152	661 664
Créances convertibles (B)	463 450	-	463 450
Montant brut	<u>6 290 432</u>	<u>6 466 897</u>	<u>6 631 952</u>
A déduire :			
Versements restant à effectuer sur titres de	-	(166 945)	(156 075)
Provisions (C)	(510 354)	(695 354)	(510 354)
Montant net	<u>5 780 078</u>	<u>5 604 598</u>	<u>5 965 523</u>

A/ CREANCES IMMOBILISEES

Les créances matérialisées par des billets à ordre à plus d'un an s'élèvent au 30 Juin 2006 à D :661 664 correspondant au même solde arrêté au 31 Décembre 2005 et se détaillent comme suit :

	30 Juin		31 Décembre
	2006	2005	2005
- Produits de cession des actions "SOPAT-DINDY-NUTRITOP"	615 930	663 152	615 930
- Produits de cession des actions "STPM"	-	160 000	-
- Produits de cession des actions TECHNO CATHERING	45 734	-	45 734
	<u>661 664</u>	<u>823 152</u>	<u>661 664</u>

B/ CREANCES CONVERTIBLES

Les créances convertibles qui s'élèvent au 30 Juin 2006 à D : 463.450 représentent le reliquat du prix des actions COGITEL, cédées en 2004 à la société PACKSERVE SARL.

C/ PROVISIONS

L'analyse des provisions se présente comme suit :

	30 Juin		31 Decembre
	2006	2005	2005
- Provisions sur titres de participation	30 000	-	30 000
- Provisions sur titres immobilisés	340 174	555 174	340 174
- Provisions sur créances immobilisées	140 180	140 180	140 180
	<u>510 354</u>	<u>695 354</u>	<u>510 354</u>

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 30 JUIN 2006

I- Titres de participation

Emetteur	Nombre de titres	Valeur nominale	Cours d'achat	Valeur d'acquisition	Type de transaction	Date de transaction	% détenu
* Société les Ateliers Mécaniques Industriels "AMI"	84 447	10,000	5,921	500 000	Souscription	1995	26,39%
* Société TUNISAVIA	97 109	10,000	5,323	516 905	Achat en bourse	1995	13,87%
* Société Industrielle de Lingerie "SIL"	39 900	10,000	13,659	545 000	(a)	1996	20,82%
* Société MEDIS	68 000	10,000	10,000	680 000	Souscription (b)	1996 et 1999	9,87%
* Société Hydrosol Fondation	5 687	100,000	106,541	600 209	Souscription	1997, 1998, 1999 et 2006	36,69%
* Société AMI Commerciale	10 000	10,000	10,000	100 000	Souscription	1997 et 2000	10,00%
* Société SOVIA	1 500	100,000	100,000	150 000	Souscription	1997	10,00%
* Société TUNIFRESH	50	100,000	100,000	5 000	Souscription	1998	1,72%
* Société SOMATRAL	14 271	10,000	28,005	399 654	Achat en bourse	1998	12,97%
* Société FUCHI-KA	5 000	10,000	10,000	50 000	Souscription	1999	10,00%
* Société TUNIFIL	1	10,000	10,000	10	Souscription	1999	-
* Société SOMATRAL COMMERCIALE	10	10,000	0,100	1	Rachat	1999	0,03%
* Société LA BAGUETTE	1	100,000	100,000	100	Rachat	1999	0,01%
* Société PC RETAIL OUTLET	1	100,000	100,000	100	Souscription	2000	0,10%
* Société IGL DISTRIBUTION	1	100,000	100,000	100	Souscription	2000	0,02%
* Société TUNISA SEAWAYS "T.S.W"	1 000	100,000	100,000	100 000	Souscription	2001	6,67%
* Société SOTUPA	72 347	10,000	4,147	300 000	Souscription	1998	8,41%
* Société Informatique et Génie Logiciel Industrie	1 203	100,000	83,125	100 000	Souscription	1999	5,56%
* Société SOFTWARE PRODUCTIVITY GROUP	4 447	10,000	22,490	100 013	Souscription	2000	5,00%
				<u>4 147 092</u>			

(a) 15.000 actions souscrites, 13.500 actions acquises en bourse et 11.400 actions gratuites

(b) 63.000 actions souscrites et 5.000 actions attribuées en échange de 500 titres OMNIMED, suite à l'opération de fusion absorption MEDIS-OMNIMED.

ETATS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 30 JUIN 2006 (SUITE)

II- Titres Immobilisés

Emetteur	Nature du titre	Nombre de titres	Valeur nominale	Cours d'achat	Valeur d'acquisition	Type de transaction	Date de transaction
* Société SOVIA	Obligation convertible	1 500	100,000	100,000	150 000	Souscription	1997
* Société Les grands magasins spécialisés "Kinderland"	Obligation convertible	30 000	10,000	10,000	300 000	Souscription	1998
* Société Les grands magasins spécialisés "GSM"	Action	15 010	10,000	10,000	150 100	(b)	1999
* Société VISUAL 2M Industrie	Part sociale	12 929	10,000	12,542	162 153	Achat et souscription (a)	1999 et 2001
* Société FUCHI-KA	Certificat d'investissement	5 000	10,000	10,000	50 000	Souscription	1999
* Société PACKSERVE SARL	Parts sociale	14 074	10,000	14,635	205 973	Conversion de créances	2005
Total des titres immobilisés					1 018 226		

(a) Dont 5708 parts pour le compte de la BEI

(b) 15.000 actions souscrites et 10 actions acquises en bourse.

Note 4 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre	Variation
	2006	2005	2005	
- Etat, impôts différés	213 609	206 066	211 503	(2 106)
- Etat TVA	1 190	805	-	(1 190)
- VISUAL 2 M Industrie	149 656	149 656	149 656	-
- FUCHI-KA	116 000	116 000	116 000	-
- BATAM	-	10 674	-	-
- Société PACK SERVE SARL	-	669 423	-	-
- Autres comptes débiteurs	59 225	58 252	93 454	34 229
- Produits à recevoir	230 851	235 587	37 764	(193 087)
Montant brut	770 531	1 446 463	608 377	(162 154)
A déduire				
- Provisions	(A) (249 590)	(90 051)	(249 590)	
Montant net	520 941	1 356 412	358 787	

(A) Les provisions qui s'élèvent au 30 Juin 2006 à D : 249.590, se détaillent comme suit :

- Provisions Prêt VISUAL 2M Industrie	149 656
- Provisions Prêt FUCHI-KA	58 000
- Provisions intérêts prêt VISUAL 2M Industrie	41 934
Total	249 590

NOTE 5 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

L'analyse des placements et autres actifs financiers se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre	Variation
	2006	2005	2005	
- Échéances à moins d'un an sur créances immobilisées	379 493	525 085	638 576	
- Actions	744	744	744	-
- Titres SICAV				
* Tunisie Sicav	1 429 901	355 969	1 118 230	(311 671)
* Amen première	287 448	51 694	410 219	122 771
* Sicav Entreprise	-	200 000	-	-
- Billets de trésorerie	-	500 000	500 000	500 000
Total	2 097 586	1 633 492	2 667 769	311 100

(a) Le compte "échéances à moins d'un an sur les créances immobilisées" se détaille comme suit :

	30-juin-06
* Créances sur produit de cession des actions "SOPAT-DINDY-NUTRITOP"	255 645
* Créances sur produit de cession des actions "STPM"	120 000
* Créances sur produit de cession des actions TECHNO-CATHERING	3 848
Total	379 493

Note 6**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES****PERIODE CLOSE LE 30 Juin 2006**

(Exprimé en dinars)

	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Actions rachetées	Résultat de l'exercice	Total
<u>Solde au 31 Décembre 2004</u>	7 850 000	284 900	387 833	(57 059)	457 092	8 922 766
Affectations approuvées par l'A.G.O du 12 MAI 2005		22 855	434 237		(457 092)	-
Dividendes revenant aux actions propres rachetées				3745		3 745
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2004			(402 312)			(402 312)
Réduction de capital approuvée par l'AGE du 12 MAI 2005	(490 625)			4 567		(486 058)
Annulation de 1 250 actions rachetées, suivant décision de l'AGE du 12 MAI 2005	(9 375)		1 483	7 892		-
Actions rachetées				(618)		(618)
Résultat de la période close le 30 juin 2005					111 920	111 920
<u>Solde au 30 Juin 2005</u>	7 350 000	307 755	421 241	(41 473)	111 920	8 149 443
Résultat de la période close le 30 juin 2005 (annulation)					(111 920)	(111 920)
Bénéfice net de l'exercice 2005					515 603	515 603
Actions rachetées				(34 298)		(34 298)
<u>Solde au 31 Décembre 2005</u>	7 350 000	307 755	421 241	(75 771)	515 603	8 518 828
Affectations approuvées par l'A.G.O du 19 MAI 2006		46 842	468 761		(515 603)	-
Dividendes revenant aux actions propres rachetées				269		269
Dividendes sur le bénéfice de 2005			(441 000)			(441 000)
Arrondi de coupons			504			504
Réduction de capital approuvée par l'AGE du 19 MAI 2006	(980 000)			14 589		(965 411)
Annulation de 14 000 actions rachetées, suivant décision de l'AGE du 19 MAI 2006	(91 000)		30 494	60 506		-
Actions rachetées				(1 870)		(1 870)
Résultat de la période close le 30 juin 2006					822 016	822 016
<u>Solde au 30 Juin 2006</u>	6 279 000	354 597	480 000	(2 277)	822 016	7 933 336

Note 7 : FONDS DE CAPITAL RISQUE

Le montant de D : 57 080, représente le réfinancement de la BEI de la souscription de TUNINVEST-SICAR au capital de VISUAL 2 M INDUSTRIE, après imputation de la moins value dégagée en 2004, sur la cession de 82,8% des titres au dinar symbolique.

Le contrat TUNINVEST SICAR/BEI a été approuvé lors de la réunion du conseil d'administration du 14 Novembre 1997 et entériné par le conseil d'administration du 8 Septembre 2000.

Note 8 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail des autres passifs courants se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre	Variation
	2006	2005	2005	
- Etat, TVA à payer	-	-	6 131	6 131
- Etat, autres impôts et taxes à payer	4 444	404	1 313	(3 131)
- Dettes sur acquisitions de valeurs mobilières	101	101	101	-
- Avances/ cessions des immobilisations financières	168 000	-	144 000	(24 000)
- Diverses Charges à payer	11 804	16 500	19 500	7 696
- Crédoeurs divers	1 803	-	1 114	(689)
- Produits constatés d'avance	239 741	212 325	247 144	7 403
<u>Total</u>	<u>425 893</u>	<u>229 330</u>	<u>419 303</u>	<u>(6 590)</u>

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2006

- 1-**En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 30 Avril 2004 et en application des dispositions de l'article 21 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la Société Tunisienne d'Investissement à Capital Risque « TUNINVEST – SICAR » pour la période allant du premier Janvier au 30 Juin 2006.
- 2-**Nous avons effectué cet examen limité selon les normes généralement admises en la matière et notamment celle relative aux missions d'examen limité.
- Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.
- Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières, il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.
- 3-**Les états financiers ci-joints arrêtés au 30 Juin 2006 font apparaître un total du bilan de D : 8 416 309 et un bénéfice avant impôt de D : 822 016.
- 4-**Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société Tunisienne d'Investissement à Capital Risque « TUNINVEST – SICAR » arrêtés au 30 juin 2006, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 26 Juillet 2006

Le Commissaire aux Comptes

FAYÇAL DERBEL